

Les normes IFRS

- **Définition.**

Les normes IFRS sont des normes comptables internationales, élaborées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Ce nouveau langage privilégie l'analyse du bilan à celle du compte de résultat, avec à la clé des profits qui seront globalement en hausse et des capitaux propres en baisse.

- **Entreprises concernées.**

Toutes les sociétés cotées en bourse.

- **Objectifs.**

- améliorer la pertinence, la fiabilité et la comparabilité de l'information relative à un regroupement d'entreprises,
- élaborer et publier des normes comptables internationales pour la présentation des états financiers,
- promouvoir l'utilisation de ces normes au niveau mondial,
- publier des interprétations qui sont développées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).